

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 17 (1909)

**Heft:** 11

  

**Rubrik:** Nouvelles de l'activité des sociétés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Transformations au Lindenhof.** — Dans sa séance du 14 octobre 1909, la Direction de la Société suisse de la Croix-Rouge a entendu un rapport détaillé sur les transformations des immeubles appartenant à la « Fondation des établissements de la Croix-Rouge à Berne ». Nos lecteurs savent que l'hôpital du Lindenhof a reçu une annexe qui contiendra des chambres de malades pour 40 nouveaux lits, des salles d'opérations et de consultations pour les nombreux médecins qui travaillent dans cet hôpital. Cette annexe soudée à l'ancienne clinique du Lindenhof sera prête à recevoir des malades au printemps 1910.

Dès lors, le conseil d'administration de la « Fondation » s'est occupé d'autres transformations; il s'agit tout d'abord de la construction d'un **hôpital militaire** où seront soignés les soldats malades ou blessés, et dans lequel nos infirmiers militaires feront un stage d'apprentissage de 6 semaines. Cette construction qui s'élèvera au sud et en dessous de la clinique du Lindenhof, doit comprendre la place pour 50 lits de malades et pour 25 infirmiers-élèves, ainsi que les dépendances nécessaires (salles de cours, réfectoire, cuisine, etc.). Elle sera reliée à la clinique par un bâtiment mitoyen qui facilitera le service dans les deux maisons.

Le conseil d'administration a été autorisé à faire un contrat avec la Confédération qui versera à la « Fondation », non seulement une allocation de fr. 21,000 par année, pour l'exploitation de cet hôpital militaire, mais qui garantira — à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1912 — une pension de fr. 3 par jour pour les militaires traités dans cet établissement, ainsi qu'une pension de fr. 2.50 pour chaque élève-infirmier. Cette garantie comporte 14,000 journées de malades et 6,000 journées d'infirmiers par an au minimum. La Confédération participera en outre à un certain nombre de frais d'installations.

Nous faisons de ce fait un grand pas en avant au point de vue de l'éducation technique, rationnelle et uniforme de nos infirmiers mili-

itaires. Jusqu'ici cette éducation était plus fictive que réelle: nos infirmiers faisaient un stage de trois semaines dans quelque infirmerie de district où ils n'avaient guère l'occasion de perfectionner par la pratique les connaissances théoriques acquises à leur école de recrues. Trop souvent ils étaient employés là comme hommes de peine seulement; ils devaient broser, laver, encaustiquer, faire un service de valet de chambre et n'acquerraient pas les connaissances que nous sommes en droit d'exiger de ces militaires qui — une fois ou l'autre — auraient à soigner nos officiers et nos soldats. Nous saluons donc avec joie la création d'un hôpital militaire en Suisse, et nous sommes heureux que ce soit avec l'aide de notre Croix-Rouge nationale qu'il va être construit et mis en exploitation.

Le nombre considérable de sœurs qui désirent se faire gardes-malades de la Croix-Rouge devient toujours plus grand, et le matériel de malades de la clinique agrandie du Lindenhof permettra sous peu d'occuper davantage d'infirmières.

Jusqu'à présent il n'était pas possible d'admettre plus de 24 nouvelles élèves par année, et encore trouvaient-elles difficilement à se loger convenablement au Lindenhof.

D'autre part, la demande de sœurs expérimentées se fait toujours plus fréquente de la part d'hôpitaux, de cliniques, de bureaux de placements ou de particuliers.

Dans l'état actuel des locaux, il y avait impossibilité matérielle d'admettre et de former plus d'une vingtaine d'infirmières chaque année. Préoccupé de cet état de choses, le conseil d'administration soumet à la Direction un projet d'achat d'une maison située à proximité immédiate de l'hôpital de la Croix-Rouge à Berne. Cette maison — une fois transformée — pourra recevoir 40 élèves, ainsi que le « home » du bureau de placement des gardes-malades de la Croix-Rouge. Ici encore la Direction s'est déclarée d'accord avec les propositions de la « Fondation ».

Enfin il a paru nécessaire de placer tous ces différents services réunis sous une administration et une direction uniques, et d'élever simultanément avec les autres constructions un bâtiment pour la Direction. Il est prévu que cet immeuble contiendra au sous-sol les locaux de magasinage nécessaires à la Société centrale de la Croix-Rouge, ainsi que les pièces où seront déposées les archives de la Société.

Peut-être se demandera-t-on ce que toutes ces innovations vont coûter à la Croix-Rouge? Et notre réponse sera brève: rien! L'allocation de fr. 400,000 votée par l'assemblée des délégués à Olten en janvier 1908 ne suffira pas à couvrir les frais, mais la « Fondation » est assurée du concours financier de la Confédération, d'une part, et — grâce à des hypothèques — elle pourra, sans difficultés, entrer en possession des immeubles dont nous venons de parler.

Le budget dûment étudié, que le conseil d'administration a présenté à la Direction, prévoit, sans être optimistes, le paiement des intérêts et des amortissements nouveaux, avec les bénéfices réalisés chaque année par la clinique du Lindenhof, l'hôpital militaire et la maison des sœurs.

Les expériences faites à ce sujet à l'hôpital du Lindenhof, dans son état actuel, sont du reste très encourageantes.

La Direction de la Croix-Rouge suisse a été d'accord avec toutes les propositions présentées par le conseil d'administration de la « Fondation », aussi les travaux seront-ils commencés dès que la convention avec la Confédération aura été signée.

D<sup>r</sup> M., *major du service de santé.*

**Exercice-sortie des samaritains de Neuchâtel et du Val-de-Ruz.** — Le 5 décembre 1908, cinq samaritains du Val-de-Ruz — membres ou anciens membres de la section de Neuchâtel — prirent l'heureuse initiative de créer « chez eux » une section de samaritains. Ils ne pouvaient le faire sans ressources pécuniaires, car ils savaient bien que si l'argent est le nerf de la guerre, il est aussi celui de toute œuvre philanthropique: une conférence de M. le D<sup>r</sup> de Marval leur fournit l'appoint nécessaire, puis, grâce à l'obligeance de M. le D<sup>r</sup> Reymond, de

Fontaines, qui donna un cours aux futurs samaritains, de nombreux nouveaux membres purent acquérir les connaissances nécessaires; la section du Val-de-Ruz était définitivement constituée.

Quant à la section de Neuchâtel, elle tenait à montrer à sa jeune sœur toute sa sympathie et à lui exprimer toutes ses félicitations. Pour cela, une rencontre en commun était désirable; joignant l'utile à l'agréable, les samaritains, dames et messieurs, décidèrent un exercice-sortie aux Biolles sur Savagnier.

Or donc, le dimanche 12 septembre, vers les 7 heures du matin — les dames devaient partir à 8 heures — une joyeuse cohorte de samaritains neuchâtelois « s'embarquent » avec le tram direction Valangin. Le temps est au beau, quelle chance! De Valangin, la petite troupe a bientôt gagné la sortie est du village de Fenin, où nous attendons — car nous avons un peu d'avance — quelques samaritains du Val-de-Ruz et... trois chars qui doivent nous conduire à Savagnier. Les escalader fut l'affaire d'un instant, et fouette cocher, nous voilà partis; la gaieté bat son plein: on chante, on jodle même. On est bien quelque peu cahoté, mais un samaritain doit savoir endurer quelque chose! Il faut dire qu'on avait réservé les voitures les plus confortables pour les dames qui devaient arriver un instant après.

En moins d'une demi-heure, nous sommes à Savagnier, où nous attend déjà une forte cohorte de samaritains, parmi lesquels quelques amis de La Chaux-de-Fonds.

« On se serre la main, on fait connaissance et l'on entend... (rassurez-vous, lecteur, ceci est une supposition) une formidable détonation. On apprend bientôt que le stand de Savagnier, où l'on avait établi dernièrement un dépôt de poudre, en vue des prochaines manœuvres d'artillerie, vient de sauter.

« Comme il y avait, ce matin-là, un exercice de tir à Savagnier, la rumeur se répand bien vite dans tout le vallon qu'il y a un grand nombre de morts. En outre, l'explosion avait fait une quantité de blessés: on parle de cinquante personnes mutilées!

« Les samaritains du Val-de-Ruz sont appelés par téléphone; mais comme ils ne croient pas

pouvoir suffire en présence d'un tel désastre, ils ont recours encore aux samaritains et samaritaines de Neuchâtel.»

Cette nouvelle, apportée par le directeur de l'exercice, M. le D<sup>r</sup> de Marval, est des plus graves; chacun le comprend et les chefs de groupes forment rapidement leurs escouades. Les samaritains sont nombreux, mais rapidement divisés en «groupe des brancards, des attelles, d'aménagement des voitures, de réquisition des voitures, de police». Quant aux dames samaritaines de Neuchâtel, qui vont arriver tout à l'heure, elles formeront les groupes de réquisition et d'installation au village. Leur besogne n'est certes pas des plus facile, car, aidées de quelques messieurs seulement, elles doivent établir une infirmerie d'urgence à Savagnier, dans les locaux qui s'y prêteront le mieux, et réquisitionneront au village la literie et les ustensiles nécessaires.

Les messieurs, eux, se rendent immédiatement dans la forêt, au nord du village, où ils improviseront des attelles d'urgence, fabriqueront des brancards, aménageront des voitures pour le transport des blessés.

Un quart d'heure s'écoule et déjà tous les groupes sont au travail; on dirait des professionnels, car tout se fait sans bruit, de façon suivie et tranquille; on se souvient qu'il s'agit de soulager une cinquantaine de blessés; il n'y a pas de temps à perdre. Bref, les «flemmards» cette fois-ci font défaut; c'est à celui qui se démènera le plus! Chaque groupe est composé de samaritains du bas et du haut, de telle sorte que le travail fait en commun est profitable à tous, surtout aux benjamins samaritains qui n'ont jamais fabriqué de pareils engins!

On travaille tant et si bien qu'à midi brancards et attelles les plus divers sont en nombre suffisant, l'aménagement des voitures est terminé... mais aussi les estomacs crient famine!

Heureusement que les blessés peuvent attendre! Le directeur de l'exercice sonne la soupe, servie cette fois-ci à l'hôtel de commune de Savagnier, aux fenêtres duquel flottent, à côté de notre beau fanion, quelques drapeaux aux couleurs locales et cantonales.

Les dames sont là, souriantes et gracieuses dans leurs fraîches toilettes et leurs tabliers

blancs avec la croix rouge. Elles ont encore, ces dames, trouvé le temps de décorer les tables autour desquelles vont se presser les nombreux convives!

Une grande salle ne suffit pas, il en faut deux. Sous l'habile direction du major de table, M. Bonhôte, tout marche à souhait. Le président et deux autres membres du Conseil communal de Savagnier sont présents: c'est de bon augure.

Tandis que chacun fait honneur au menu modeste (les samaritains le sont toujours!), mais fort bien servi par le tenancier de l'hôtel, M. Bonhôte souhaite en termes excellents, la bienvenue aux autorités, aux médecins présents, aux invités, aux samaritains.

M. Henri Du Bois, président de la section de Neuchâtel, rappelle la belle réception de Valangin, il y a deux ans, et où il disait qu'il espérait que bientôt une section de samaritains serait fondée au Val-de-Ruz. Ce vœu s'est réalisé, et il félicite les promoteurs du mouvement, qui ont réussi jusqu'ici à grouper autour d'eux une soixantaine de membres. L'orateur remercie M. le D<sup>r</sup> Reymond pour son dévouement à la noble cause poursuivie par les samaritains. Il adresse quelques paroles de remerciements aux autorités communales pour leur chaude réception, qui se traduit entre autres par l'offre généreuse d'un vin d'honneur délicieux.

C'est ensuite le tour à M. Tell Vuille, le président de la nouvelle section, ancien membre de celle de Neuchâtel. Il dit tout ce qu'il doit à cette dernière et rappelle le cours très intéressant de M. le D<sup>r</sup> Reymond, comme aussi la brillante conférence de M. de Marval. «C'est grâce à ces messieurs, déclare M. Vuille, qu'il fut possible de créer au Val-de-Ruz une section de samaritains.»

Les plats se suivent aussi rapidement que les discours. Un farceur réussit même à glisser entre les mains du major de table le texte d'un menu humoristique dont la lecture soulève l'hilarité de l'assemblée.

Un coup de sonnette: c'est l'annonce d'un nouveau discours, et combien agréable à entendre, celui-là! Vous m'aurez compris, quand je vous aurai dit qu'il s'agit du toast aux dames, prononcé par notre sympathique M. Bertran.

M<sup>me</sup> Bonhôte, au nom de M<sup>me</sup> Pons, présidente du groupe des dames, répond très aimablement.

Nous ne pouvons, par ... modestie, mentionner tous les compliments ou citer tous les éloges que les dames adressèrent à leurs collègues samaritains!

M. Louis Coulet, président du Conseil communal de Savagnier, ne veut pas faire un discours. En termes militaires, il salue l'assemblée et remercie pour l'honneur qui est fait à son village, heureux de posséder dans ses murs, pour un jour, les ... bons samaritains.

Au dernier coup de fourchette, le major de table, qui avait su très judicieusement échelonner tous les actes de la partie oratoire, annonce aussi un dernier discours: M. le D<sup>r</sup> de Marval salue le délégué de la Croix-Rouge, M. Edmond de Reynier, D<sup>r</sup> à Neuchâtel, et il le fait avec d'autant plus de plaisir qu'il sait que tout à l'heure son collègue saura délier les cordons de sa bourse pour verser dans la caisse des samaritains la subvention allouée par la Croix-Rouge! L'orateur signale avec plaisir la présence de M. le D<sup>r</sup> Meyer, de Fontainemelon. M. de Marval espère, souhaite que cette journée ait aussi pour résultat la reconstitution de la section de la Croix-Rouge du Val-de-Ruz, seul district du canton qui n'en possède pas.

Inutile de dire que tous ces discours ont été chaleureusement applaudis, de même qu'une déclamation fort amusante d'un membre de la section du Val-de-Ruz.

Vous voyez, ami lecteur, que rien ne fit défaut à cette petite agape toute intime, et c'est sur toutes ces bonnes choses que samaritains et samaritaines se disposent à regravir la pente des Biolles, pour trouver là leurs blessés qui réclament tous les pansements imaginables, car chacun des jeunes malades — ce sont des jeunes gens prêtant bras ou jambes, tête ou torse — possède une carte indiquant les diagnostics les plus divers qui mettent joliment à l'épreuve le savoir-faire des pratiquants!

Une fois pansés, tous ces pseudo-blessés sont chargés le plus délicatement possible sur les chars et brancards aménagés pour leur transport à l'infirmerie installée dans le collège de Savagnier par les dames.

Malgré les chemins cahoteux et la pente assez raide, les chars bourrés de blessés, sont descendus à bras, avec beaucoup de précautions; suivent les brancards, où ont été installés plus confortablement encore d'autres blessés gravement atteints. Par ci par là, des jeunes gens, rendus quelque peu comiques par un pansement appliqué à la tête, trottent tout ingambes parmi cette longue colonne de malades rappelant trop bien les conséquences d'un malheur tel que celui qui a servi de thème à cet exercice improvisé, mais d'un réel intérêt et d'une utilité incontestable pour tous les participants.

Les curieux sont nombreux, trop nombreux même, sur tout le parcours du lugubre cortège; lorsqu'il arrive au collège les samaritains se trouvent débordés; car tout ce monde veut voir et entendre. Le groupe de police réussit à grand-peine à éviter une formidable poussée qui eût mis dans un triste état nos pauvres blessés!

Maintenant les voici tous, heureusement, étendus sur les lits de l'infirmerie improvisée dans une salle d'école qu'on ne reconnaît plus, tant les dames ont fait preuve d'ingéniosité et d'à-propos: on se croirait dans une salle d'hôpital de premier ordre!

M. le D<sup>r</sup> de Reynier, appelé à critiquer le travail de cette journée, est émerveillé des soins apportés à l'établissement de l'infirmerie. Mais tout n'est pas parfait et rien n'a échappé à l'œil du maître. Les fractures ne sont pas suffisamment immobilisées par les pansements; on refait trop souvent le tour de bande que quelques samaritains ne peuvent pas faire sans manuel; on ne se rappelle pas toujours qu'on a à faire à des blessés et que par conséquent les secousses inutiles doivent être évitées...

Voilà certes des critiques justifiées, mais des critiques de détails qu'il est cependant bon de relever puisqu'elles ont stimulé, disons-le tout de suite, tous les participants à cet exercice, qui se sont promis de mieux faire une autre fois.

M. le D<sup>r</sup> de Reynier se plaît à reconnaître toutefois les progrès réalisés qui, dit-il, « se manifestent de jour en jour à Neuchâtel, où les samaritains rendent à la ville des ser-



vices considérables ». Il encourage ses auditeurs à persévérer dans la tâche belle et grande qui leur est confiée et leur donne rendez-vous à une autre fois.

Profitant des quelques instants qui restent avant la séparation, M. le D<sup>r</sup> de Marval réunit encore les samaritains du Val-de-Ruz pour leur faire la démonstration de deux cartouches de pansement fort utiles et pratiques, dont l'une celle de l'armée hollandaise, est utilisée par la gendarmerie du canton de Neuchâtel et du chef-lieu. La seconde de ces cartouches de pansement est celle que tout soldat de notre armée posséderait en temps de guerre et qui rendrait sûrement alors de grands services.

M. de Marval souligne encore son désir de voir se reconstituer au Val-de-Ruz la section de la Croix-Rouge qui n'existe plus dans ce district depuis 1894, et prie les samaritains de la contrée de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour mener à chef cette tentative.

Puis l'heure du départ est là; un dernier « Au revoir » aux amis du Val-de-Ruz et les samaritains du bas retrouvent cochers, chars et chevaux du matin.

Refouette, cocher! — Bigre! quelle allure! il faut croire que ces bidets avaient pris une bonne ration d'avoine, car le temps de chanter quelques couplets que déjà voici Valangin et son tram.

Quelle belle journée et que de beaux souvenirs!

A. LIENGME, *samaritain*.

**Exercice de campagne des samaritains de Saint-Imier et de La Chaux-de-Fonds, au „Pré aux Bœufs“ près Sonvilier, le Dimanche 29 août 1909.** — Cet exercice organisé par la section de la Chaux-de-Fonds avec le concours de la section de Saint-Imier, a pleinement réussi et a démontré sa grande utilité.

Nous nous rencontrons à Renan, peu nombreux au début, il est vrai (l'heure étant peut-être un peu matinale), et nous dirigeons au lieu choisi pour notre activité.

Les dames, dans cette journée qui devait consacrer leur renommée d'endurance au travail et de persévérance, ont commencé de faire voir qu'elles savaient surmonter les difficultés

de toute nature, en franchissant, presque sans murmures, les routes boueuses et détremées, car le soleil ne s'est mis de la partie que lorsqu'il a vu notre entrain et notre bonne volonté.

Cinq minutes après l'arrivée à la Maison d'éducation de Sonvilier, mise aimablement à notre disposition par son Directeur, Monsieur Berlincourt, le travail commence. Les dames et demoiselles tressent des cordes de paille, font des tapis ou de la literie de la même matière, préparent des attelles en baguettes et en paille, en un mot se démènent comme de vraies abeilles (car le bourdonnement y était aussi).

Les hommes, non moins actifs, aménagent 3 chars pour le transport des blessés. Il est inutile, sûrement, de m'étendre sur l'ingéniosité dont quelques samaritains firent montre en cette occurrence; disons seulement qu'un char se transforme en voiture d'ambulance couverte des plus confortables, un autre est bientôt prêt pour le transport des malades pouvant encore s'asseoir, un troisième enfin est arrangé dans le genre du premier, mais avec un matériel différent.

La maison, la grange, sont mis sens dessus dessous, et les forêts d'alentour doivent également fournir leur quote-part.

Ce gros souci de moins, les estomacs réclament! Cet appel est entendu et le plus charmant des pique-niques commence dans le réfectoire de l'école.

Quelle surprise nous attend? Les portes s'ouvrent toutes grandes d'un air mystérieux, les bruits cessent d'eux-mêmes et des accents d'une majestueuse puissance poussés par 45 poitrines de jeunes gens (élèves de l'Établissement) égayent et divertissent agréablement le repas. On entend même des chuchotements de „Tafelmusik“.

Bonne et gentille attention, Monsieur Berlincourt, vous nous avez gâtés et on vous l'a dit. Merci.

Une courte sieste encore, le temps d'écrire une ou deux cartes de vue aux aimés, et chacun est bien dispos pour reprendre le travail.

Messieurs les Docteurs Perrochet et Borel, tous deux de La Chaux-de-Fonds, font la supposition d'un sinistre comme suit :

Le bâtiment d'habitation du Pré aux Bœufs est la proie des flammes depuis une heure environ ; les enfants qui y demeurent sont blessés diversement, les uns bousculés et écrasés dans la cohue de la fuite, les autres se jettent par les fenêtres, d'autres encore sont brûlés ou asphyxiés, etc.

Les bâtiments à proximité sont épargnés.

Au travail.

Les victimes sont immédiatement éloignées des lieux du sinistre et transportées dans un champ voisin. Là un premier pansement sommaire est rapidement fait par les doigts agiles de nos complaisantes samaritaines, puis les brancardiers emportent au fur et à mesure les pansés. Un premier relai a lieu dans la grange, bâtiment indépendant situé vis-à-vis de la maison en feu, les blessés sont identifiés, séparés par catégories, soit : cas désespérés, évacuables en voiture, évacuables à pied, etc. Les pansements sont revus dans la mesure du possible et le transport à l'hôpital commence.

Quatre relais échelonnés opèrent ce transport de la grange jusqu'à la route cantonale (env. 200 mètres de distance avec montée et descente) où stationnent les voitures décrites au commencement.

Disons en passant que le transport fut des plus pénibles, faute de bras et de brancards.

Les voitures chargées sont conduites avec beaucoup de précaution à l'hôpital, promptement installé au collège de Renan.

L'arrangement de cet hôpital a été tout à fait bien compris, et les pauvres petits blessés trouvèrent enfin un soulagement à leurs maux.

Les différentes péripéties de cet après-midi ont été suivies par un nombreux public qui se montrait très intéressé.

Bagages pliés, l'on se rend à l'Hôtel du Cheval Blanc, à Renan, où doit se clôturer la journée. Nous entendons la critique appréciée par sa justesse et bienveillance et qui est des plus élogieuses pour les dames.

Et maintenant souper en commun agrémenté par de charmantes productions et quelques discours parmi lesquels celui de Monsieur le maire de Renan (qui est aussi le Président de la Croix-Rouge du District) a été fort goûté.

Merci à nos amis de Neuchâtel pour leur joyeuse délégation.

Une petite sauterie est mise en train pour permettre à chacun de faire une bonne digestion, autrement dit, samaritains et taines se soignent.

Pendant cette journée bien remplie, la plus franche gaieté n'a cessé de régner, montagnards et valonniers ont noué de bonnes et solides amitiés, et c'est en se disant au revoir et à bientôt que l'on se sépara.

Merci aux organisateurs, merci à Messieurs les Docteurs, merci aux chefs de groupes, merci à Monsieur le Directeur Berlincourt, merci enfin à tous ceux et à toutes celles qui ont contribué à la réussite de cette journée utile et inoubliable.

---

## Le cours de moniteurs et monitrices

destiné aux samaritains de la Suisse romande, aura lieu à **St-Imier**, en **janvier 1910**.

Le Comité central de l'Alliance des samaritains suisses.

---

**Avis à nos correspondants.** — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer la suite de l'article sur la Croix-Rouge au Maroc et plusieurs communications au prochain numéro. (Réd.)